

COMMUNE DE SAINT-RAPHAEL
 PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES de FORET

Plan des travaux obligatoires

- ▲ Hydrants à réaliser en première urgence
- ▲ Hydrants à réaliser en deuxième urgence
- Hydrants existants à normaliser en première urgence
- Hydrants existants à normaliser en deuxième urgence
- Hydrants existants normalisés
- Hydrants existants pas aux normes
- ★ Jonction à maintenir
- Voie de secours à maintenir aux normes 5m

Zones à maintenir débroussaillées

Echelle 1:15 000

0 200 400 600 800 1 000 1 200 1 400 Mètres

Sources : Fond topographique : SOI25 IGN
 Poteaux incendies : SDIS 83

